

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Bureau examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération, www.mulhouse-alsace.fr :

**Communauté d’Agglomération
Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)**

(Convocation envoyée le 21 février 2023)

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2023 À 17 H 30**
Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 59 élus en exercice : 30 élus présents.

PRESENTS (43) : Mme AGUDO-PEREZ, Mme BAECHEL, M. BELLONI, M. BERGDOLL, M. BITSCHENE, Mme BONI DA SILVA, M. BOUILLÉ, Mme BUCHERT, M. BUX, Mme DHALLENNE, M. DUSSOURD (jusqu’au point 24° compris), M. FUCHS, Mme GERRER, Mme GOETZ, M. GREILSAMMER, M. HAGENBACH, M. HARTMANN, M. HOMÉ (jusqu’au point 25° compris), M. JORDAN, M. JULIEN, Mme KEMPF, M. LAUGEL, M. LECONTE, M. LIPP, Mme LUTOLF-CAMORALI, Mme MEHLEN, Mme MEYER, M. MINERY (jusqu’au point 11° compris), M. MOR, Mme MOTTE, M. NEUMANN, M. ONIMUS, M. RICHARD, M. RICHE, M. SALZE, Mme SCHELL, M. STURCHLER, Mme TALLEUX, M. TORANELLI, M. TRIMAILLE, M. VIOLA, M. WOLFF et Mme ZELLER.

EXCUSES / ABSENTS (6) : M. EHRET, M. ENGASSER, Mme JENN, M. MENSCH, M. SCHILDKNECHT et M. SCHILLINGER.

PROCURATIONS (10) : M. BEHE à M. BELLONI, M. COUCHOT à Mme GOETZ, M. GOEPFERT à M. ONIMUS, Mme GOLDSTEIN à M. VIOLA, M. GUTH à M. DUSSOURD, M. HILLMEYER à Mme ZELLER, M. LOGEL à M. HAGENBACH, M. NICOLAS à Mme BONI DA SILVA, Mme RAPP à Mme MOTTE et Mme SORNIN à M. BOUILLÉ.

Procuration temporaire : M. MINERY à M. WOLFF.

Les membres du Bureau ont adopté les délibérations suivantes :

1° Désignation du secrétaire de séance

Mme Josiane MEHLEN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Environnement et énergie

2° Projet de délibération du Bureau n°979B Gestion des déchets : passation d'un marché public pour la fourniture des bacs à roulettes en plastique et de pièces détachées pour la collecte des déchets ménagers et assimilés (415/1.1.3/979B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Eau

3° Projet de délibération du Bureau n°924B Conventions de prestation de services pour l'exercice de la compétence eau (06/5.7.9/924B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4° Projet de délibération du Bureau n°978B Régie de l'eau m2A : passation d'un accord-cadre à marchés subséquents pour les travaux de renouvellement et d'extension de conduites et de branchements d'eau potable (412/1.1.1/978B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

- Enfance

5° Projet de délibération du Bureau n°936B Périscolaire de Rixheim centre : création de locaux périscolaires - lancement du projet et mise en place d'une convention de co-maitrise d'ouvrage (231/1.3.2/936B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6° Projet de délibération du Bureau n°975B Structures périscolaires : versement d'avances sur subventions au titre de l'année 2023 (231/7.5.6/975B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7° Projet de délibération du Bureau n°976B Structures Petite Enfance : versement d'avances sur subventions au titre de l'année 2023 (232/7.5.6/976B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

8° Projet de délibération du Bureau n°977B Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) L'Aire Mômes : versement d'une subvention d'équipement (232/7.5.6/977B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Citoyenneté

9° Projet de délibération du Bureau n°937B Aventure Citoyenne : subvention à l'association THEMIS (231/7.5.6/937B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

10° Projet de délibération du Bureau n°980B Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) : attribution d'une subvention pour la contribution au financement d'un poste d'intervenante sociale en gendarmerie (ISG) (06/7.5.6/980B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Sport

11° Projet de délibération du Bureau n°971B Piscine à Ungersheim - renouvellement de la convention de fonctionnement (241/3.5/971B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Finances

- | | | |
|-----|---|--|
| 12° | Projet de délibération du Bureau n°826B | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération rue Arnaud Beltrame à Richwiller (313/7.3/826B) |
| | | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 13° | Projet de délibération du Bureau n°827B | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération rue des Œillets à Illzach (313/7.3/827B) |
| | | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 14° | Projet de délibération du Bureau n°828B | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de la SOMCO dans le cadre de l'opération impasse du Noyer à Zillisheim (313/7.3/828B) |
| | | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 15° | Projet de délibération du Bureau n°911B | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de la SOMCO dans le cadre de l'opération rue de l'Étang à Pfastatt (313/7.3/911B) |
| | | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 16° | Projet de délibération du Bureau n°969B | Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de Habitats de Haute-Alsace dans le cadre de l'opération rue de Mulhouse à Wittelsheim (313/7.3/969B) |
| | | La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés. |

- | | | |
|-----|---|--|
| 17° | Projet de délibération du Bureau n°970B | <p>Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de M2A HABITAT dans le cadre de l'opération rue d'Illzach à Sausheim (313/7.3/970B)</p> <p>La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 18° | Projet de délibération du Bureau n°972B | <p>Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de DOMIAL dans le cadre de l'opération rue Bellevue à Brunstatt-Didenheim (313/7.3/972B)</p> <p>La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 19° | Projet de délibération du Bureau n°981B | <p>Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de la SOMCO dans le cadre de l'opération rue des Tulipes à Illzach (313/7.3/981B)</p> <p>La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 20° | Projet de délibération du Bureau n°982B | <p>Politique sociale de l'habitat : garantie communautaire d'emprunt à hauteur de 100 % en faveur de NEOLIA dans le cadre de l'opération rue de l'Île Napoléon à Rixheim - tranche 2 (313/7.3/982B)</p> <p>La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 21° | Projet de délibération du Bureau n°986B | <p>SAEML Maison du Territoire : garantie communautaire d'une ligne de trésorerie (06/7.3/986B)</p> <p>La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |
| 22° | Projet de délibération du Bureau n°974B | <p>Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023 : proposition d'opérations (314/7.5.8/974B)</p> <p>La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> |

- Administration générale

23° Projet de délibération du Bureau n°824B Haute Ecole des Arts du Rhin : prestation de services (41/1.4/824B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

24° Projet de délibération du Bureau n°960B Marchés publics : autorisation de signature des accords cadres portant sur les prestations de services de télécommunications (371/1.1.3/960B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Ressources humaines

25° Projet de délibération du Bureau n°984B Mise à disposition d'agents de Mulhouse Alsace Agglomération au profit de l'Agence d'Attractivité (322/4.1.4/984B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Emploi

26° Projet de délibération du Bureau n°968B Nouvelles économies - dotation du Prix Courts-Circuits 2022 (522/8.6/968B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Coopération transfrontalière

27° Projet de délibération du Bureau n°959B Mouvement Européen Alsace Haut-Rhin (MEA68) : soutien aux activités de sensibilisation (524/7.5.6/959B)

La délibération du Bureau est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Urbanisme et aménagement

28° Projet de délibération du
Bureau n°983B

Zone d'activités Amélie tranche 3 à
Wittelsheim- cession du lot n°9
(534/3.2.1/983B)

La délibération du Bureau est adoptée à
l'unanimité des suffrages exprimés.

Rapport d'information au Bureau

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Développement économique

- 1° Comité d'agrément des ZAE de Brunstatt-
Didenheim du 22 novembre 2022 (521)
- 2° Comité d'agrément des espaces d'activités du
Ramparc du 20 janvier 2023 (521)

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 19 h.

Le Président

Fabian JORDAN

- Les délibérations de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.mulhouse-alsace.fr.
- Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations de séance au Secrétariat des assemblées de Mulhouse Alsace Agglomération, 2 rue Pierre et Marie Curie - Mulhouse, bureau n°231-2^{ème} étage-entrée A.